



JOURNAL DE LA MUNICIPALITE

Janvier 2017

OUVERTURE DE LA

MAIRIE

LUNDI, MARDI et VENDREDI

De 15h à 18h

MEDIATHEQUE

Sous la Mairie, à l'Agence Postale Commu-
nale

mercredi et vendredi

de 14h30 à 16h30

AGENCE POSTALE

COMMUNALE

Toute l'année sauf Juillet et Août

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h30 à
11h45 et de 14h00 à 15h00

Mercredi 9h30 à 12h00

Juillet et Août

Du Lundi au Vendredi

De 9h30 à 13h00

ENCOMBRANTS

Contacter le secrétariat de la communauté de
Communes

au 04 68 05 62 64

du mardi au vendredi

de 9h à 12h30 pour inscription

Entrée des Remparts

04.68.05.87.05

Juillet-Août 10h-20h/ Juin-Septembre 10h-
19h

Mars-Avril-Mai-Octobre: 10h30-17h

Février-Novembre-Décembre: 12h30-17h

Fermé en janvier

Office de Tourisme Intercommunal Conflent
Canigó Antenne de Villefranche-de-Conflent

04.68.96.22.96

LE MOT DU MAIRE

L'année 2016 se termine avec ses joies et ses peines et nous aurons une pensée pour toutes les personnes disparues soit de façon naturelle ou parce qu'on leur a ôté la vie trop tôt soit en rendant service à la nation ou bien en protégeant nos vies.

Je souhaite pour l'année à venir de garder confiance, de continuer à construire ensemble un avenir dans une société plus juste, plus heureuse et plus solidaire. Je vous adresse ainsi que mon équipe tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé, pour cette nouvelle année 2017.

Per molts anys.

**Madame le Maire et le Conseil
Municipal félicitent les employés
municipaux et tous
les commerçants et artisans
du village pour les décorations
des fêtes de Noël 2016.**



LA VIE QUOTIDIENNE A VILLEFRANCHE

Le 11 Août 2016, les incendies en Conflent

ont mobilisé la solidarité des Villefrancois. Les passagers du Train Jaune de 17h29 étant dans l'incapacité de continuer leur trajet sur Perpignan, ont été accueillis dans la Salle des fêtes du village.

En contact permanent avec la préfecture et la sous-préfecture, Madame le Maire Hugnette Teulière, Mme Baco Marie-Thérèse 1ère adjointe, Mme Baco Nathalie secrétaire de mairie, Mme Dupriez Rose-Marie conseillère municipale et Mme Cathy Boimard employée municipale ont pris les choses en mains. Elles ont d'abord offert des boissons et ensuite des sandwiches fournis par l'association la Croix Blanche.

Pendant ce temps Lucile (du magasin « Il Était deux Fois ») a organisé des jeux et a porté des livres pour occuper les enfants, et tout ce petit monde n'a pas vu le temps passer.

La Mairie remercie les bénévoles de Villefranche qui ont participé à cette journée, faisant preuve d'une grande solidarité.

Le cimetière est un lieu à respecter. Il se trouve que des déchets très encombrants remplissent les deux poubelles, sans aucun rapport avec ce qui garnit habituellement les tombes.

La fontaine est souvent bouchée et très difficile à déboucher.

En ce qui concerne les déchets, tous les emballages se trient: il existe aux deux entrées du village des containers semi-enterrés où il faut apporter tout ce qui n'est pas déchets ménagers.

Ces derniers sont ramassés dans le village les lundi, mercredi et vendredi matin, par les employés de la Communauté de communes de Prades. Un numéro vert est à votre disposition pour de plus amples informations (N° 0.800.33.24.38)

La mairie réitère sa demande aux habitants de Villefranche de se doter de poubelles rigides, cela évitera l'éclatement des sacs poubelles déposés n'importe où dans le village. La grande poubelle qui est devant la porte comtale va être retirée. La grande poubelle qui est à la porte Comtale

va être retirée, elle est du plus mauvais effet, aux regards des touristes, des photographe amateurs, ou professionnels.

Les emballages en carton Sont récupérés et apportés à Prades par nos employés, avec le camion municipal, le mardi (et le vendredi en saison touristique). Le concours de la mairie est gratuits.

Les petites poubelles réparées dans la cité ne sont pas faites pour y jeter les déchets ménagers, mais seulement des déchets de petite taille, au passage.

Beaucoup de Villefrancois se plaignent que les chiens (chiens errants et du village) éclatent les sacs poubelles et fassent leurs déjections dans les rues, il serait correct que les propriétaires suivent leurs animaux au lieu de les lâcher dans la cité, ils peuvent utiliser les poches toutou net, mises à leur disposition.

Notons que le Chemin de Ronde est encombré par les déjections canines, au point que des touristes le surnomment « la rue des cacas »; c'est d'une grande élégance pour un site inscrit à l'UNESCO!



En Juin 2016, deux festivités ont rassemblés les Villefranchois, pour la Saint Jean et la Saint Pierre. De nombreux participants sont venus accueillir la flamme du Canigou, le 23 juin au soir. Une excellente grillade et un assortiment de la boulangerie Miras ont agrémenté ces festivités traditionnelles.

Fête de la Saint Jacques:

Les festivités ont commencé le vendredi 22 juillet avec le traditionnel feu d'artifice très apprécié dans le conflent, pour continuer avec le classique bal animé par le groupe Obsession. Le samedi 23, le groupe folklorique « Terra del Sol » de Prades a été chaudement applaudi. Le dimanche 24 « Le Llevan de table » nous a permis de respecter la tradition, l'après-midi des sardanes ont rassemblé, beaucoup de touristes intéressés par cette manifestation conflentoise.

Le Dimanche 9 octobre 2016, a eu lieu la journée des brioches. Mmes Teulière, Baco et Dupriez ont proposé la vente des brioches de l'UNAPEI 66 (Association au service de la personne avec handicap intellectuel). La somme de 240 € a été récoltée (48 brioches à 5 € l'unité).

Merci aux généreux donateurs qui ont participé à cette opération annuelle, placée sous le patronage de M. le Préfet et du Conseil Départemental. Cette opération permet de changer le regard sur le handicap intellectuel. La municipalité de Villefranche se mobilise depuis de nombreuses années pour cette activité généreuse.

Cinq Offices de Tourisme mutualisent leurs missions

Au mois novembre 2016, le nouvel office intercommunal de Villefranche a été inauguré dans les locaux de l'ancienne perception, Place du Génie. Voici ses homologues de Vinça, Prades, Molitg et Vernet. Cet office valorisera le tourisme en Conflent grâce à la compétence de ses agents, l'accueil d'une clientèle toujours plus variée et de plus en plus demandeuse des sites très riches du Conflent.

Rentrée scolaire 2016/2017

Les enfants ont été accueillis comme les années précédentes par Sébastien BOURDIER leur instituteur, l'ATSEM Julie RICORT et Mme BACO Marie Thérèse adjointe, représentant la municipalité.

Une nouveauté cependant pour nos tout-petits, et Regroupement pédagogique, la cantine est à Serdinya dans un bâtiment communal entièrement mis aux normes de sécurité.

Echanges transfrontaliers

Le 30 octobre 2016 a eu lieu à Villelongue de Ter (Catalogne espagnole) la rencontre avec les habitants de Ripoll, dans le cadre du jumelage avec la communauté Conflent-Canigou. Madame le Maire de Villefranche a participé à cette journée d'échanges. Le mardi 28 novembre 2016, une deuxième journée transfrontalière a eu lieu à Villefranche, avec la présentation, en catalan des fortifications par Micheline, notre guide conférencière. Des échanges ont eu lieu entre les participants sur le thème de l'agriculture locale et tourisme dans les deux communautés.

Le 12 novembre 2016, a eu lieu, dans les Remparts, à l'initiative de notre agent du Patrimoine Fanny Pla, une première (**Murder Party**) sur le thème :

« qui a tué Guillelma dans les Remparts ? »

Les participants ont mené l'enquête et l'assassin a été retrouvé ! Cette première rencontre a été un succès et les Remparts comptent renouveler l'expérience, peut-être en février 2017.

A noter que **les Remparts** ont connu une hausse de 8% pour l'année 2016.

Une formation de secouriste devrait être organisée si le nombre d'inscrits est suffisamment important. Pour de plus amples renseignements, contactez la mairie de Villefranche pour inscription.

Le conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées Orientales organise une fois par mois des permanences gratuites tenues par des professionnels du droit (avocats, notaires) et des associations : ces permanences ont lieu à Prades et à la maison d'accès au droit de Perpignan. Les habitants de Villefranche peuvent être intéressés par ces permanences, et des dépliants sont à disposition au CCAS de Prades, 32 Rue Pasteur.

A l'initiative de la **médiathèque de Villefranche** (ouverte le mercredi et le vendredi de 14h30 à 16h30)



Les enfants de l'école maternelle du village ont bénéficié d'une animation, en novembre 2016, menée par Muriel Santini, de la médiathèque de Prades. La matinée a été consacrée à la lecture de contes japonais, à des devinettes et pour terminer à un conte de Noël ; la fabrication des origamis par les enfants a été très appréciée.

Le téléthon du 3 /12/2016, La générosité des Villefranchois et des promeneurs dans la cité a rapporté un total de 534 euros.

Merci aux donateurs, aux commerçants du village pour leurs nombreux lots ; merci aux dames de la municipalité pour les délicieuses préparations (crêpes, gâteaux, chocolat chaud) qui ont été très appréciées.

A propos de l'économie circulaire Le Parc Naturel Régional en partenariat avec le Conseil Départemental avait organisé 2 journées de sensibilisation. La mise en place de chaufferies au bois permettrait l'utilisation de matériaux recyclés. Une conseillère municipale de Villefranche a participé aux échanges, qui visent à sensibiliser le grand public et les citoyens pour mettre en place le recyclage du bois et des matériaux qui peuvent ainsi avoir une nouvelle vie.

Nouveaux horaires de la poste (2017)

L'agence postale de Villefranche sera ouverte à partir du mois de janvier 2017, les jours suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h45 et de 14h à 15h

Mercredi de 9h30 à 12h.

Le personnel de l'agence change : Mylène Sarda, qui était auparavant à l'entrée des Remparts revient d'un an de disponibilité et remplace Geneviève Feijoo.

Télévision

Si vous recevez la TNT par une antenne râteau et si vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, il faut appeler le 09.70.818.818.

Un peu de civisme !

En ce qui concerne les parkings, les Villefrancois qui disposent d'un parking Payant place du Génie, devraient occuper leurs places.

Ceci permettrait aux autres citoyens de se garer dans les rues de la cité.

Le parking des Esplanades est gratuit et réservé aux habitants du village. Il y a aussi des voitures ventouses qui restent des semaines entières à la même place, place du génie en particulier.

Le PLUI intercommunautaire a été créée récemment et ce, jusqu'en 2020, pour harmoniser l'espace de la Communauté de Communes Conflent Canigou. Ce plan local d'Urbanisme Intercommunal réunit 47 communes, de Vinça à Fontpédrouse. Il existe 5 sous-ensembles (ou ' famille' de territoires) et Villefranche fait partie de la ' famille ' de Prades.

Le 8 décembre 2016 a eu lieu le goûter des aînés

Animé par le groupe Obsession et ses deux danseuses qui ont fait revivre les années 70-80 aux anciens et anciennes de Villefranche.

La dictée du loto a été effectuée par Bénédicte et Fanny. Le copieux goûter a été très apprécié par les participants. Encore merci à tous les personnes qui ont décoré la salle des fêtes et organisé cette occasion chaleureuse.

A l'année prochaine !



Rézo-pouce le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes met en place un système de covoiturage le Rézo-pouce. Ce système a fait ses preuves en zone rurale et il sera mis en place en 2017 dans les communes pilotes, dont Villefranche après obtention de l'autorisation de l'emplacement par le Conseil Départemental.

Distinctions

La commune de Villefranche est heureuse et fière de compter dans ses fortifications la présence de deux « **Maîtres Restaurateurs** » à savoir Mathieu Carrières et Julien Blaya.

LES TRAVAUX DANS LA CITE

La place de l'église a été rénovée pour la somme de 9854 € ; la réserve parlementaire du député M. Robert Olive, a participé à cette réfection à hauteur de 2000€, la municipalité l'en remercie vivement. 2520€ ont été attribués par le Conseil Départemental, le reste étant à la charge de la Commune. Ce travail de rénovation a permis de revaloriser cette belle place devant l'église Saint Jacques.

Des restaurateurs spécialisés, mandatés par le **Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine du conseil général**, ont effectué la conservation des statues, du mobilier en bois polychrome et des peintures, dans l'église Saint Jacques. Le coût des travaux engagés est entièrement pris en charge par le département des Pyrénées-Orientales, lequel bénéficie des subventions de la région Languedoc-Roussillon, ainsi que par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). La municipalité de Villefranche remercie les différents mécènes pour leur générosité et félicite les restaurateurs pour la qualité de leur travail.

La réparation du clocher de l'église a été effectuée par l'entreprise Py pour un montant de 23 995 €. Le département et le sénateur-maire M. François Calvet ont participé à la rénovation. La municipalité remercie les deux sponsors pour leur générosité ; pour de plus amples renseignements, une plaque est apposée sur la base du clocher de l'église.

Pour la mise en accessibilité des commerces, 2880€ ont été obtenus auprès du Conseil Départemental (AIT Aides à l'Investissement Territorial) soit 48% du montant subventionnable, (coût total = 6000€ hors taxes) pour l'installation de grilles devant les commerces.

L'Agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) concerne tous les établissements publics et privés (exemple: commerce, artisanat) qui reçoivent du public. Un courrier du Préfet du 12 décembre signale à la mairie de Villefranche que les professionnels de la commune ne sont pas en règle pour l'accessibilité de leurs établissements. Un dossier d'accessibilité doit être constitué et déposé en mairie ; les travaux ou demandes de dérogation

Doivent être réalisés le plus tôt possible ; en cas de non réalisation chacun s'expose à des sanctions financières.

Signalétique et publicité
Enième Rappel.

Dans le cadre du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes (PNR), Villefranche fait partie de la zone 1, particulièrement sensible pour la signalétique. Le cœur du village, à proximité de bâtiments de caractère, obéit à une législation stricte, en ce qui concerne la surface et les dimensions des enseignes et des étalages.

Pour les commerçants et les Villefrancois loueurs de commerce, il est donc nécessaire avant toute installation, de contacter la mairie, pour consulter les chartes de bonnes pratiques, émanant du PNR, de l'UNESCO et des Bâtiments de France. Il en est de même pour les enseignes qui indiquent une localisation. Avant toute installation, il faut donc prendre contact avec la mairie. Cette démarche nous éviterait à tous des désagréments et contribuerait au respect de l'intégrité de notre cité. Nous sommes tous concernés.



En ce qui concerne **la rénovation de la voirie**, dans le courant du mois de juin 2016, le revêtement des rues a été rénové, les trous bouchés et le parking de la Porte d'Espagne remis en ordre. Ces travaux ont occasionné des désagréments, car le goudron utilisé a fondu. L'entreprise a repris les travaux et les usagers ainsi que les visiteurs ont pu profiter de la rénovation avant la saison touristique.

L'entreprise Py est intervenue sur le Bastion du Dauphin, pour rétablir à leur emplacement trois énormes pierres qui menaçaient de tomber dans la fausse braye (station d'épuration) pour une somme de 2525€.

Dans le chemin de ronde, des tuyaux au niveau des toitures, dispersent les eaux de pluie sur les passants ; ces tuyaux doivent être raccordés à un tuyau vertical le long de la façade et ainsi les eaux de pluie couleront au niveau du ruisseau central du chemin de ronde.

Une borne de recharge rapide, pour les voitures électriques (1 borne pour 2 voitures) sera installée ; il y aura 2 emplacement à l'entrée du parking, Porte de France; à coté du panneau de chaînage. Ces travaux sont pris en charge par le SYDEEL.

Le Pont Saint Pierre se détériore lentement mais sûrement. Pour arrêter cette dégradation des travaux sont nécessaires. Des subventions ont été obtenues pour cette étude. Affaire à suivre !

Arbres dans les Remparts

L'entreprise Selva Bois, de Los Masos, a été contactée par la municipalité pour supprimer les touffes et les arbres dans les Remparts: un produit écologique a été pulvérisé contre la repousse de ces plantes.

UN PEU D'HISTOIRE ?

Villefranche, dans les Remparts, on passe sous la toise



Dans les Remparts de la Garde, à l'entrée des Remparts, au n°2, rue Saint Jean, à l'initiative d'un Villefranchois de souche, chacun peut désormais s'amuser à se mesurer « à l'ancienne », en pieds et en pouces, comme au temps de Vauban. C'est la Révolution de 1789 qui a uniformisé les unités de longueur et instauré le système métrique, auquel François Arago a participé... Déjà sous Louis XIV, Colbert avait tenté d'instaurer une unité de mesure de longueur référente, légale et ... obligatoire: la toise du Châtelet (1,94904m) à partir du pied-du-roi (32,484m)... Il fallait donc 6 pieds pour arriver à une toise. Louis XIV, dont tout le monde s'accorde à dire qu'il a été un Grand Roi, mesurait entre 1,60m et 1,84m! Il va sans dire que tout dépendait

de la hauteur de la perruque et des talonnettes qu'il portait en fonction des moments et des événements de sa vie privée, publique, politique ou militaire... Sachant que le point était la plus petite unité de mesure de longueur, qu'il y avait 12 points dans une ligne, 12 lignes dans un pouce, 12 pouces dans un pied et 6 pieds dans une toise, que Louis XIV mesurait environ 5 pieds et 2 lignes... Combien auriez-vous mesuré en ce temps-là? Pour le savoir, venez-donc passer sous la toise !!!

Au XVIIIème siècle, des Conflentois ont participé à la guerre de 7 ans (1756-1767)

Ils étaient natifs de diverses localités du « conflans » et ils appartenaient au 2ème bataillon du Royal Roussillon, embarqué à Brest (le 25 mars 1756) dans l'escadre du marquis de Montcalm. Après une traversée difficile (2 mois de traversée, arrivée à Québec le 30 mai 1756), la guerre s'organise contre les Anglais. Les malades sont soignés chez les dames hospitalières de l'église Sainte Marie de Montréal, les Augustines: elles transmettront aux différentes cités du Conflent

les noms de ceux qui sont décédés au Canada, dont Joseph Carbonnet, dit Onflan (né peut-être à Villefranche en 1732 et mort à 24 ans son fantôme erre-t-il dans les Remparts du côté de la Porte d'Espagne?)

Le CALL ou quartier juif à Villefranche au Moyen Age

Villefranche, ville royale, a accueilli, dès le Moyen Age (XIII ième siècle à 1493) des juifs, qui dépendaient directement du roi et non des autorités consulaires des villes.

(1493 est la date à laquelle les Rois Catholiques, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, expulsèrent les Juifs de leur royaume).

Une conférence aux Archives Départementales (24/09/2016 MR Aymat Catafau) et des recherches universitaires nombreuses, la thèse de Mme Claude Danjean, les écrits de Mme Géraldine Malet et de Mr Denis Fontarnie, les divers articles de notre regretté Albert Cazes... tendent à prouver l'importance de la communauté juive à Villefranche, avec une trentaine de « feux » (habitations), des commerces et des ateliers, situés le long des deux rues principales du village.



Les activités pratiquées sont similaires aux concitoyens chrétiens : négoce avec l'Espagne, Perpignan et le bassin méditerranéen ; Ils sont tanneurs, tisseurs et aussi prêteurs, sur une échelle locale.

Un juif Villefranchois, Abraham Venleck, fut un rabbin connu et devint professeur de théologie juive à Montpellier (xv ième siècle)

Les maisons du call étaient hautes et étroites, avec cave, petite cour, commerce ou atelier au rez-de-chaussée, terrasse en hauteur, avec un « pati » sur l'arrière (pour un potager ou un petit élevage).

Sur les rues principales, se trouvaient les bains rituels, la synagogue, la salle du conseil et la maison de l'aumône (genre d'hospice). Le call, à Villefranche, serait situé sous le parking municipal de la place du génie et le long de la rue Saint-Jacques.

Le cimetière (el fossar dels Jueus) serait situé non loin du siphon.

Des fouilles archéologiques pourraient ultérieurement prouver ces localisations.

En revanche, contre le mur de l'Office de Tourisme, une forme ogivale et une croix semblent attester

l'existence de la chapelle Saint-Paul, réservée aux Juifs repentis, les Maranes.

Le passage des pèlerins pour Saint-Jacques de Compostelle

Deux articles (18 et 23 août 2016) dans le journal Local l'Indépendant, font mention du pèlerinage pour Saint-Jacques de Compostelle (en Galice) au Nord Ouest de l'Espagne.

Dès la création de notre cité (1092), l'église paroissiale du village est dédiée à Saint-Jacques et se trouve ainsi sur un des chemins du pèlerinage.

Le conseil municipal du 15 janvier 2016 a proposé au pèlerin la nuitée (pour 15 euros par personne) dans les gîtes communaux (21 rue St-Jacques), l'ouverture de l'église et le tampon sur le credential (passeport tamponné aux différentes étapes du pèlerinage). Il suffit de prévenir 72 heures à l'avance, car l'église est fermée en dehors de la saison touristique et l'entrée des Remparts de la cité a sa fermeture annuelle en janvier.

Les expositions dans la cité

De façon permanente, dans les Remparts, en français et en catalan, est exposée la vie de Vauban, au dessus de la porte d'Espagne.

Cette magnifique exposition a été réalisée par M. Guy Durbet.

Une exposition sur le train jaune, au 1er étage de l'entrée des Remparts, est prêtée par le Parc Naturel Régional ; elle raconte les péripéties de la vie de ce train historique.